



Fiche promenade n°4 :

En bord de Seine entre les ponts de Bezons et de Chatou

Distance	: 13 km
Durée	: 1h30 à 2h00
Niveau de difficulté	: facile, sans dénivelé
Environnement	: 90 % hors circulation automobile sur chemins de halage
A voir	: parc du Chemin de l'Île (Nanterre), Parc des Impressionnistes (Rueil), Ile des Impressionnistes (Rueil), Lavoir-expositions (Carrières s/Seine), Parc de la Mairie et vieux village de Carrières
Lien OpenRunner	: http://www.openrunner.com/index.php?id=6903386

La balade peut se faire au départ du pont de Chatou ou du pont de Bezons. Nous avons choisi de démarrer du pont de Bezons.

La traversée du point de Bezons vers Nanterre se fait très aisément sur la passerelle bien isolée du trafic. Au bout de la passerelle, tourner immédiatement à droite (attention aux potelets) juste avant la station-service afin de rejoindre les bords de Seine en descente. Le chemin de halage de Nanterre, bien que jouxtant plusieurs sites industriels, est agréablement aménagé et bien roulant.



Au km 4,2 vous pouvez choisir une variante à travers le **Parc du Chemin de l'Île** (jeux pour grands enfants, quelques animaux, aménagements paysagers aquatiques).

Au bout du Parc, bar, petite restauration et chaises longues pour une petite pause au Pavillon des Berges. Après la barrière vélo en face du restaurant, continuer à droite le long des berges.



Au km 4,5, rejoignez la passerelle piétons/cyclistes qui traverse la darse du port de Nanterre : au bout du chemin de halage, tournez à gauche puis tout de suite à droite vers la barrière verte.

La passerelle s'emprunte avec le vélo à la main sur la gauche (attention, priorité au sens montant).

Au km 5,7 vous trouverez un autre parc charmant : le Parc des Impressionnistes (Rueil), particulièrement fleuri au printemps et en été ; faites-y une halte !

Reprenez votre chemin sur la berge jusqu'à l'école Claude Monet au km 6 (pause sanisette si nécessaire...). Continuez à droite sur la piste cyclable du quai Adolphe Gicquel. Passez sous le pont et tournez à gauche immédiatement après, direction Chatou (montée cyclable, 1^{ère} intersection prendre à gauche sur le petit raidillon). Vous débouchez alors sur le trottoir partagé cycles/piétons du pont de Chatou.



Au bout du pont, passer dans le square à gauche et le traverser jusqu'en bas. Traverser la route et prendre à gauche pour passer sous le pont vers Carrières sur le quai du Nymphée.

Variante conseillée par l'Île des Impressionnistes (accès par le milieu du pont à gauche pour voir la Maison Fournaise, restaurant de la terrasse duquel Renoir a peint le Déjeuner des Canotiers. Remontée sur le pont par l'autre extrémité. Au bout du pont, tourner à droite au feu, passer devant l'église et prendre la rue du Port à droite, puis à gauche quai du Nymphée.



Vous aurez environ 500 m à parcourir sur la chaussée partagée avec les voitures (seul passage dans le trafic, sauf le Dimanche et les jours fériés où cette voie est fermée à la circulation automobile) jusqu'au barrage de Chatou. Un aménagement cyclable est en projet sur cette section.



Après l'écluse, la route tourne sur la gauche, mais nous vous conseillons de continuer tout droit sur le chemin de halage (**même si celui-ci est théoriquement interdit à tout véhicule, donc aux vélos également**) sous réserve que vous laissiez bien la priorité aux piétons et vous fassiez discrets. Ce serait dommage de ne pas l'emprunter car il est très agréable,



arboré et bordé de belles villas. Vous passerez au km 9 un petit pont de pierre avec un lavoir à sa gauche, et nous vous conseillons à faire un arrêt au lavoir immédiatement à gauche où se tiennent régulièrement des expositions de peintres locaux très intéressantes.

Si vous voulez rester dans la stricte légalité, variante rue de Seine, puis à droite avenue Gambetta puis rue Victor Hugo, et tourner à droite rue de l'Abreuvoir, pour retrouver le chemin de halage... mais vous serez dans la circulation...

Au km 9,5 vous longerez le joli parc (surtout au printemps) de la Mairie de Carrières où nous vous conseillons une halte et un petit crochet par le vieux village qui a gardé tout son caractère. Au km 10 halte possible au petit restaurant italien le Vaporetto, bien agréable en été.



Continuez sur le chemin de halage qui jouxte une zone agricole (et oui, il reste encore des maraîchers très près de Paris !). Attention, le chemin est en mauvais état au niveau de Bezons (nombreuses ornières et donc flaques par temps humide). Il doit faire l'objet prochainement d'une réhabilitation. Il est bordé de péniches-habitations.

Au km 13, le pont de Bezons est en vue. Vous le rejoindrez au bout du chemin de halage juste après le parc Nelson Mandela par une piste cyclable sur la gauche, puis au feu en prenant sur la droite.

